

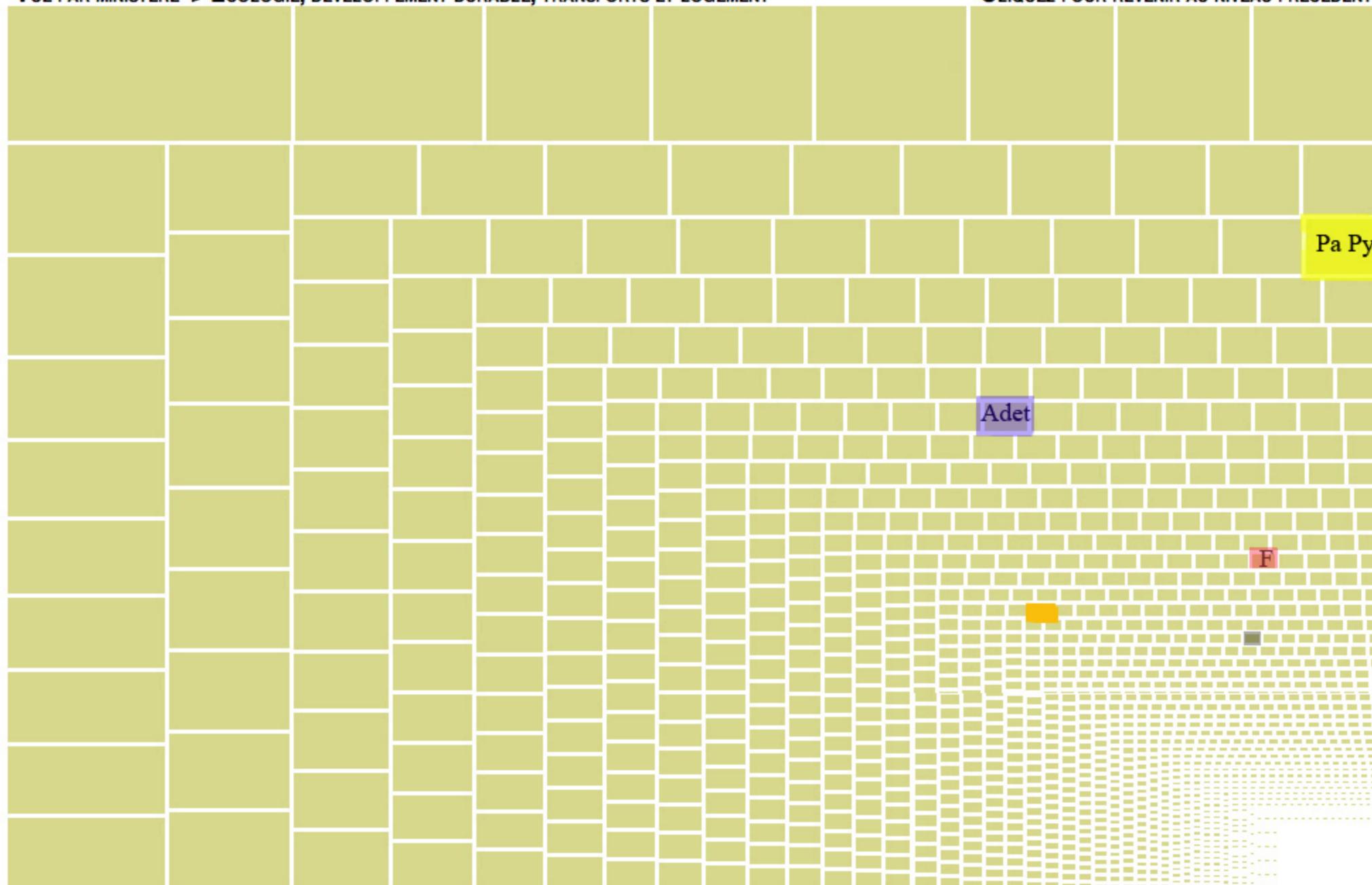
Associations : à qui profitent les subventions ?

(Année 2011)

Le Monde.fr | 01.07.2013 à 18h44 • Mis à jour le 05.07.2013 à 15h47 | Par Jules Bonnard, Samuel Laurent et Jonathan Parienté

VUE PAR MINISTÈRE -> **ÉCOLOGIE, DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRANSPORTS ET LOGEMENT**

CLIQUEZ POUR REVENIR AU NIVEAU PRÉCÉDENT



Cette datavisualisation représente la somme de toutes les subventions versées aux associations par les ministères en 2011. La superficie de chaque rectangle est proportionnelle au montant de l'aide. Cliquez dans les cases de couleur pour afficher le détail de chaque ministère.

Associations liées à la réintroduction des ours: (●)

Pa Py La Pastorale Pyrénéenne 420 200 € (ex ACP = Assoc. Cohabitation Pastorale)	F Ferus 44 000 € (ours, loup, lynx)	}	=	652.772 € (4.281.903 francs) dont ● = 608.722 € (3.992.955 francs)
Adet ADET Pays de l'Ours 130 000 €	Sours 33 572 €			
	FIEP 25 000 €			